



1/4 d'heure silencieux

publié le 14/09/2022

Descriptif :

Au début de chaque étude, les élèves sont invités à respecter un temps dans le silence.

L'idée est de s'adapter au rythme de l'élève afin qu'il puisse se poser et se concentrer pour son temps de travail à suivre.

Ainsi durant 15 minutes, les élèves pourront lire, dessiner, se poser, méditer, travailler, fermer les yeux... Toujours en respectant ce temps de silence.

Le 1/4 d'heure lecture est lui, toujours en place au CDI.

Document joint



affiche_quart_d_heure_silence-2 (PDF de 710.3 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.